

UN DÉTOUR PAR JULIÉNAS

Chacun a gardé en mémoire l'humanité dont Jean Blondel avait fait preuve pendant les années de misère avant d'être porté en terre le 7 octobre 1694. Entre autres offrandes, le bienfaiteur de la paroisse avait promis dans son testament deux mille livres pour l'élévation de la nef de l'église de Juliénas. Malgré cette promesse de don, les années impécunieuses se sont succédé et la résolution n'a pas vu le jour. L'engagement semblait être tombé dans l'oubli jusqu'à ce que en 1752 la décision soit enfin prise de mettre ce projet à exécution. Le codicille est alors soudainement réapparu dans la mémoire collective et les syndics de la communauté se sont rappelés au bon souvenir des héritiers du généreux donateur pour que soit accomplies ses dernières volontés. C'est vers Étienne Blondel, le petit-fils du bienfaiteur que se tournent les syndics de la paroisse pour que leur soit versé le montant promis. L'héritier qui ne peut se dérober, ne dispose pas d'un tel capital d'autant qu'il est assorti de ses intérêts et qu'il se monte désormais à deux mille sept cent neuf livres deux sols et trois deniers ! Or, le passif successoral se révèle plus important encore ! Afin de contribuer à l'embellissement du sanctuaire, son épouse avait testé le 25 avril 1735 en faveur de l'église de Juliénas et avait fait un legs de trois cent livres. Pour honorer les dernières volontés de sa défunte épouse et du grand-père qu'il n'a pas connu, le petit-fils se voit acculer à vendre un beau domaine qu'il possède à Juliénas. Il en retire douze mille livres. Somme qui semble largement suffisante pour honorer son dû. Mais c'est sans compter sur les huit mille livres qu'il devra verser à messieurs les recteurs et administrateurs de l'Hôtel Dieu de la charité de Mâcon afin d'honorer un contrat de rente que sa mère avait créé au profit de l'évêque de Mâcon dont l'hôpital est devenu héritier, le prélat ayant testé en sa faveur. Étienne doit se rendre à cette cruelle évidence : si la charité n'a pas de prix ... elle a bel et bien un coût !

Disposant désormais des fonds nécessaires, les paroissiens peuvent se mettre en quête d'un artisan pour réaliser l'ouvrage. Afin de répondre aux exigences des ordonnances de l'Intendant de Lyon auxquelles il sont tenus de se soumettre, le marché est attribué par adjudication au rabais, c'est à dire aux enchères descendantes. Au grand dam des artisans du secteur que les enchères ont éliminés, c'est Jean Aricot, un charpentier de Bagnol qui décroche l'adjudication. Afin de sécuriser le contrat qui semble irréalisable dans de telles conditions de marché, les syndics de la paroisse prévoient que l'adjudicataire devra s'associer à une caution qui se portera

garant de la bonne exécution des travaux. C'est un ami du charpentier qui joue cet office pour garantir la bonne fin du projet. La page de la partie administrative ainsi tournée, il est temps pour l'artisan de se mettre à la recherche des matériaux propres à la réussite de l'entreprise. Il entre en contact avec Pierre Saulnier, un tailleur de pierres de Mâcon réputé pour la qualité de son travail. Celui-ci s'oblige à fournir toute la pierre nécessaire taillée suivant les plans de Roche, l'architecte de la ville de Lyon. Selon le devis, la pierre devra être tirée des carrières de Chânes, Chaintré ou Vinzelles. Saulnier lui ayant sous-traité cette part du chantier, c'est Claude Bernard le tailleur de pierre de Vinzelles qui tirera lui-même la pierre brute à ses frais de sa carrière de Vinzelles. Le devis descriptif est établi avec une minutie telle que sa simple lecture nous dévoile l'ouvrage tel qu'il se présente sous nos yeux aujourd'hui! Les pierres de la grande porte seront taillées suivant les plans de l'architecte et le pignon comportera une corniche au dessus de laquelle se dressera un piédestal où sera enchâssée une croix¹. Le perron sera composé de deux marches et un plafond avec une moulure en boudin. La rosace au dessus de la porte sera travaillée suivant les dessins du curé qui en a donné les panneaux à Aricot qui devra compter trois cent livres à Saulnier à la livraison de son ouvrage.

Imitant les bâtisseurs antiques, lors de l'élévation du mur nord de l'édifice, Jacques Roland, le curé de Juliénaas a fait sceller une pierre de taille gravée qui pérennise la date de la construction de l'édifice ainsi que le nom du maître d'ouvrage et celui de l'artisan. C'est ainsi qu'en longeant le monument, il suffit de lever les yeux pour découvrir la date de l'agrandissement du sanctuaire détourné depuis quelques décennies de sa destination première ! Cette pierre ne figure pas au devis, elle aura été offerte par le compagnon qui y a gravé son nom ! Elle porte l'inscription latine suivante :

DOMINUS JACOBUS
ROLLAND DOCTOR
ECCLES JUILLENAS
PASTOR ET BENEF
HANC POSUIT LAPIDEM
ANNO D(O)M(INE) MDCCLII
PM. J.ARICOT
1752

1 Croix qui a été descendue lors du changement de destination du bâtiment.